



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120904

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la représentation des Français de l'étranger. En effet, si l'évolution de cette représentation a montré l'efficacité et souvent la pugnacité de l'action des sénateurs représentant les Français de l'étranger, il convient de s'interroger sur l'intérêt que pourrait présenter l'entrée à l'Assemblée nationale d'un certain nombre de députés qui pourraient y défendre nos compatriotes expatriés vivant et travaillant à l'étranger. Le nombre croissant de ces Français de l'étranger justifierait pleinement cette réforme qui permettrait d'y défendre les problèmes spécifiques de ces compatriotes, tout en éclairant l'ensemble des députés sur le monde où ces Français travaillent et représentent notre pays. Cette réforme a dû sûrement être étudiée dans le passé ou plus récemment, il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer les différentes étapes de cette réflexion et lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120904

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2792